

LE COLLÉGIEN.

Se publie tous les quinze jours pendant l'année scolaire.

PRIX.

Pour dix mois.....\$1 00
 " (États-Unis)..... 1 25

Toutes communications doivent être adressées au Gérant,

AGAPIT BEAUDRY,
 Collège de St. Hyacinthe.

Petites notes sur le Syllabus.

**POUVOIR TEMPOREL
 DE L'ÉGLISE.
 (suite.)**

La proposition XXIV^{ème} nie à l'Église d'abord "le pouvoir coercitif," puis, d'une manière générale *tout pouvoir temporel direct ou indirect.*

Le pouvoir coercitif existe, de droit divin, dans l'Église de Dieu, nous l'avons vu — Voyons à présent ce qu'il faut penser de la seconde partie de la proposition condamnée, à savoir: l'Église ne possède *aucun pouvoir temporel, direct ou indirect.*

1o Cette thèse condamnée est extraite de l'ouvrage de Némucène Nuytz, de Turin,

"*Juris Ecclesiastici Institutiones.*" Ce livre fut condamné par Pie IX, par la lettre apostolique donnée sous l'anneau du pêcheur, l'an 1851, comme contenant des erreurs déjà condamnées par les Papes et les conciles, "des propositions et des doctrines respectivement fausses, téméraires, scandaleuses, erronées, injurieuses au St Siège, dérogeant à ses droits, subversives du gouvernement et de la divine constitution de l'Église, schismatiques, hérétiques, favorisant le Protestantisme et sa propagation, induisant à l'hérésie et au système depuis longtemps condamné comme hérétique dans Luther, Baïus, Marsile de Padoue, Jandun, Marc-Antoine de Dominis, Richer, Laborde, les docteurs de Pistoie et autres également condamnés par l'Église ;"

Ce sont les paroles mêmes du Pape ; et la même autorité suprême ajoute : " Nous les condamnons (ces livres) comme contraires aux canons du Concile de Trente, et Nous voulons et Nous ordonnons qu'ils soient tenus de tous pour réprouvés et condamnés."

La Lettre *Ad Apostolicæ* signale la proposition XIV^{ème}

parmi celles des thèses qui doivent tomber et tombent de fait sous le coup de la solennelle condamnation du Pape, et qui sont respectivement scandaleuses &.. Quelle note faut-il choisir, parmi celles que le Pape accumule, pour qualifier en général les fausses doctrines contenues dans les livres du professeur turinois ? Le Pape lui-même ne le dit pas. Tout ce que nous pouvons conclure, c'est que parmi les propositions, tandis que toutes, en général, sont condamnées et prosrites, telle proposition est condamnée parce qu'elle est scandaleuse, telle autre parce qu'elle est hérétique & & telle autre peut-être parce qu'elle mérite à elle seule plusieurs de ces notes théologiques peu enviables. Mais *de nulle d'entr'elles* peut-on dire, en vertu de la lettre apostolique *Ad Apostolicæ sedis* seulement ; elle est précisément scandaleuse, ou tendant à l'hérésie, ou hérétique, ou tout cela à la fois.... Il faudrait avoir recours à d'autres sources pour en tirer la note précise, individuelle qui convient à notre XXIV^{ème} proposition.

Au reste, cela importe peu au point de vue pratique. Même les docteurs qui par tempéra-

ment théologique s'efforcent de diminuer le plus possible le nombre des définitions dogmatiques et par conséquent infaillibles, avoueront que l'Église *proscrit* et *condamne* la proposition que *l'Église n'a aucun pouvoir temporel, direct ou indirect*. Cette condamnation, déjà portée par le Pape, en 1851, renouvelée en 1864 par le Syllabus, doit suffire à tout catholique pour qu'il se sache obligé en conscience à rejeter la doctrine ainsi frappée, condamnée et proscrite.

2o Ce qui est condamné, le voici : *l'Église ne possède aucun pouvoir temporel direct ou indirect*. Pour que cette proposition soit fautive il suffit que l'Église possède un pouvoir temporel indirect, sans que l'on soit obligé d'affirmer le pouvoir direct. S'il est vrai que l'Église a un pouvoir temporel indirect il est faux de dire qu'elle n'a aucun pouvoir direct ou indirect.

Quand on me dit: nul homme n'est vertueux, il n'est pas nécessaire, pour prouver que c'est faux, d'affirmer le contraire et de dire : tous les hommes sont vertueux ; comme on le voit, deux propositions contraires peuvent être fausses en même temps, mais ne peuvent jamais être vraies en même temps.

Mais dans ce cas-ci il me suffira de dire, par exemple, les journalistes sont vertueux, pour que notre proposition générale devienne fautive par l'affirmation de sa contradictoire. Dans les contradictoires, une des propositions est nécessairement vraie quand l'autre est fautive, et vice versa.

Voilà pourquoi, afin de démontrer que la XXIV^{ème} proposition est fautive dans sa deuxième

partie, *l'Église ne possède aucun pouvoir temporel ni direct, ni indirect*, il suffit de faire voir qu'elle a le pouvoir indirect.

Mais pour cela, il faut d'abord rappeler la signification des termes.

3o. Qu'entend-on par le *pouvoir temporel* de l'Église? Voilà la question qui s'impose nécessairement à celui qui entreprend d'annoter le Syllabus. Et il faut avouer que la question n'est pas des plus faciles à résoudre. Mais on craint moins de se tromper quand on peut faire parler Suarez, le grand théologien en qui, selon Bossuet, se résument tous les enseignements de l'Église.

Voilà comment il définit l'opinion de ceux qui attribuent à l'Église un *pouvoir direct* sur le temporel des États.

“ Certains catholiques, surtout parmi les jurisconsultes, ont émis la doctrine que dans l'Église catholique il n'y a qu'un seul souverain temporel suprême, ayant par lui-même et directement le pouvoir civil suprême sur l'Église universelle, et que d'après l'institution du Christ ce souverain c'est le Souverain Pontife. Ils ont conclu de là que nul état, nul roi ou empereur n'a le pouvoir suprême dans les choses temporelles, parce qu'il ne peut y avoir deux chefs suprêmes dans le même ordre.”

L'opinion de ces Canonistes et Théologiens paraît être que dans le monde chrétien l'exécution et l'administration de la puissance suprême, a été confiée immédiatement aux souverains temporels par le Christ, à qui tout pouvoir a été donné sur la terre et dans le ciel. A la vérité, J-C, le monarque suprême, a con-

féré à son Vicaire la double puissance, temporelle et spirituelle; mais il n'a pas voulu que l'administration souveraine des états fût exercée ordinairement par le Pape, pour ne pas le détourner trop de sa mission principale, qui est l'œuvre du salut. D'où il suit que le Pape ne peut intervenir légitimement dans les affaires temporelles que dans des cas exceptionnels et lorsque les intérêts religieux, vers lesquels, en somme, tout doit converger, sont en cause.

Ainsi d'après cette opinion, c'est au Pape qu'il appartient de déposer les souverains temporels quand ils abusent de leur pouvoir : car ces souverains ne seraient que les ministres de la juridiction ecclésiastique universelle, confiée au Pape, sans qu'il ait le droit de administrer par lui-même excepté dans certains cas.

L'Église universelle, instituée par le Christ, se composerait donc de la double société religieuse et civile des chrétiens. De même que l'âme et le corps ne forment qu'un seul composé humain, tout en étant distincts, ainsi les deux sociétés composent le royaume du Christ, ou l'Église. La tête de ce royaume, c'est Pierre qui a les deux glaives. Mais le glaive temporel est aux mains des souverains temporels qui gouvernent, non pas comme lieutenants du Pape, mais en leur propre nom. Toutefois le Pape conservant le *haut domaine*, pour ainsi dire, peut les corriger ou même les déposer s'ils abusent de leur pouvoir.

C'est là cette fameuse théorie du pouvoir *direct* des Papes sur le temporel des états et des rois

On cite en faveur de cette doctrine l'autorité de St. Bernard, le Bienheureux Pierre de Cluny, Alexandre de Halès une foule d'auteurs du Moyen-Age, même St. Thomas et en général "*præcipui ex antiquis parvis Pontificis interpretibus*", dit Suarez.

Cependant, parmi les auteurs cités, il y en a plusieurs dont les doctrines sur d'autres matières, i. e. sur l'origine du pouvoir, semblent devoir les ranger facilement au nombre des partisans du *pouvoir indirect*, que nous aurons tout-à l'heure à examiner. Nous appliquerons cette remarque notamment à St. Thomas. Dans le livre de *Regimine principum*, qu'on lui attribue, il paraît à la vérité favoriser la suprématie *im médiate* du Pape sur le temporel comme sur le spirituel. Toutefois ses paroles sont susceptibles d'un sens moins absolu; d'autant plus qu'elles doivent être expliquées par la doctrine énoncée dans la Somme sur ce sujet important et sur la question générale de l'origine et de la nature du pouvoir temporel. (voyez somme 2. 2. q. XII q. X q. LX. puis, in II Lib. Sententiarum dist. ult. De regimine principum Lib. III C. X)

Au reste, comme on le verra, le Cardinal Manning a remarqué dans sa polémique avec Mr. Gladstone que *pratiquement* les deux doctrines ont les mêmes résultats. Car si le *pouvoir direct* paraît en principe donner au Pape un pouvoir plus absolu et plus étendu, puisqu'il en fait le sujet d'une juridiction universelle sur les âmes et sur les corps, sur le monde surnaturel et sur le monde naturel, il n'en est pas moins vrai que, dans l'opinion de ces docteurs, ce pouvoir ne

peut et ne doit être exercé par le Pape que dans des cas exceptionnels, les mêmes qui sont admis comme justifiant et appelant l'exercice du *pouvoir indirect* que nous allons examiner.

Catéchisme du Jubilé.

L'impression du Catéchisme du Jubilé est terminée. Déjà nous avons reçu bon nombre de commandes et du train que se font les *expéditions*, il est probable que nous aurons bientôt fini de vendre ce petit manuel si utile à tous ceux qui veulent faire le Jubilé.

A ce propos; nous recevons de l'auteur la réclamation suivante :

Je vous ai remis mon manuscrit si tard que je devais m'attendre à quelques petites coquilles de la façon des imprimeurs. En effet, en me relisant, (admirez mon courage!) j'en ai rencontré plusieurs. Je me suis permis d'entrer dans vos bureaux où j'ai trouvé M. M. les imprimeurs, les correcteurs d'épreuves etc.—Je leur demandai raison : ces Messieurs ne furent aucunement déconcertés, m'assurant qu'il ne fallait point s'échauffer le sang pour si peu de chose, qu'au fond ce n'était rien l'un de ces Elzévir's imberbes m'assura qu'il se rencontrait de pareilles fautes, des lettres changées etc dans les ouvrages les plus importants, comme par exemple dans les *contes* du Chanoine Schmidt, et même dans les *Camisards* et autres livres célèbres.

"Mais, malheureux, lui dis-je pourquoi me faites-vous dire *incomparativement*, au lieu d'*incomparablement* que j'avais mis dans le manuscrit ?

"Voyez-vous, Monsieur, je prétends avec Victor Hugo et l'archi-poète Grange que les préjugés classiques nous privent d'une foule de mots intéressants. Mon professeur est dans les idées arriérées de l'Académie : aussi que de bâtons et de croix dans mes thèmes et versions. C'est une mosaïque, Monsieur, où j'ai parfois bien du mal à retrouver *ma copie*, tant elle disparaît dans cette forêt de bâtons. Si je ne craignais de vous paraître quelque peu présomptueux, continua le jeune monstre, en se rengorgeant et clignant des yeux dans la direction du gérant, je dirais qu'à cause de mon amour pour les mots nouveaux, mes œuvres partagent le sort des chefs-d'œuvre antiques. Quelque futur Mai découvrira les œuvres de mon génie misérablement réduits à l'état de *palimpseste*".

"Je vois, O prodige juvénile, que vous affectionnez les *sesquipedalia* : mais enfin ce n'est pas une raison pour défigurer mon manuscrit et me faire dire *incomparativement* et autres bévues de cette nature."

Et votre affreux jeune impertinent de me répondre : j'ai vu que mon ami avait mis un mot qui vous choque au lieu de l'*incomparablement* du manuscrit, mais je n'ai point voulu corriger, trouvant piquant de

Flugere cinctatis non exaudita Cethegis
Et j'espère, Monsieur, que pour l'avantage de donner un nouveau mot à notre langue française, belle sans doute, mais trop prude, vous me pardonnerez

dabiturque licentia sumpta pudenter.
En un mot, cher Monsieur, je crois que vous m'accorderez cette *indulgence*."

"Pas du tout, malheureux : Pa-

cadémie et l'usage s'y opposent; je vous rétorque Horace avec son

.....usus
 Quem penes arbitrium est et jus et nor-
 (ma loquendi.)

Vous croyez, Mr. l'Éditeur, que mon ennemi se tint pour battu ? Mais non pas : je frissonne encore quand je me représente l'air, avec lequel il me répondit :

“ Ego cur, acquirere pauca
 “ Si possum, invidior. quum lingua Ca-
 “ [tonis et Euní.]
 “ Sermonen ditaverit, nova rerum
 “ nomina protuberit ?

Il allait continuer, mais je crus prudent de sortir pour ne pas céder à la tentation d'en venir aux voies de fait pour en obtenir justice ou du moins lui imposer silence.

Je vois bien, M. l'Éditeur, que je suis réduit à vous demander humblement de vouloir bien donner à vos lecteurs connaissance de ces faits. Eux au moins sauront que s'il y a des coquilles dans le catéchisme du Jubilé elles ne sont pas toutes le fait de

l'Auteur.

Bien cher A...

As-tu donc fait vœu de te taire, incorrigible babillard ? Allons ! réveille-toi, sors de ta léthargie, fais-nous goûter un peu de ton style. Ce n'est pas, je suppose, le manque de papier qui t'en empêche : se pourrait-il faire qu'un gros village comme le tien, que j'examinais hier au télescope, du haut de notre dôme, fut dépourvu de cet indispensable ? Cela pourrait peut-être s'expliquer à la

suite d'une affreuse crise monétaire, qui aurait converti tout le papier en assignats. Mais, le cas échéant, tu n'aurais qu'à aller demander l'aumône aux boulevards, qui certe, ne doivent pas manquer dans vos terres neuves. Pourquoi ne pas imiter les anciens sur un point de plus ? Ce sont eux qui nous ont tracé la route, et tu te rappelles que, suivant l'expression énergique d'un vieillard bien connu, *l'homme est essentiellement singe pour imiter*, et que le monde moderne devient une copie de plus en plus fidèle du monde ancien. Tiens, il me vient une idée. Il me semble que, nouvel Alexandre, tu aies voulu monter Bucéphale, et que tu te sois cassé le bras, sinon le cou. Oh ! alors tu es parfaitement excusable, et nous sympathisons volontiers à ton malheur. Quel ennui dévorant que de se voir clissé, et n'avoir à se promener que du sofa à la chaise et de la chaise au sofa ! Que tu dois soupirer après les nouvelles ! et cependant la quinzaine est bien pauvre. Je t'envoie un *Collégien* qui t'en dira plus que moi. Nous avons de bien belles journées, quoiqu'il fasse un peu chaud : lundi, Réaumur marquait 22 degrés à l'ombre. Dans un temps à fondre debout comme cela, messieurs les *icrogues* n'ont pas manqué de sortir tout leur bataclan de bouteilles (d'eau tu comprends)

Nous avons des soirées assez agréables, bien qu'à demi dévorés par les *maringouins* (cousins, selon Edmond) Les hanetons (les *barbeaux*, en terme de collège) viennent de faire leur apprention. A l'étude du soir nous les voyons s'ébattre avec joie autour de nos magnifiques

globes à gaz, chose tout à fait nouvelle pour eux, et sujet d'admiration pour les vieux, qui se rappellent encore la simplicité rustique qui caractérisait notre salle, les années précédentes. Que tu auras ri de grand cœur, si tu avais vu faire mon petit voisin Philippe ! Blotti derrière une colonne, les yeux modestement baissés, on l'aurait dit un *bourreau* d'étude, sans faire semblant de rien il allonge insensiblement la main, saisit au vol quatre de ces barbeaux, les attèle deux de front et les lance dans l'élément indompté. Sais-tu dans quel but ? Pour porter un billet à son voisin de devant Hors de lui-même, et le corps penché en avant, il considère la bouche béante, le merveilleux effet de son invention, lorsqu'un Mentor, vrai trouble-fête, survient et emporte attelage et billet, et *l'air* aussi.

C'est bien futile, mais comique tout de même.

Mais voici qui est plus important : nous avons pu remarquer ces jours passés quelques symptômes de mécontentement chez nos amateurs d'oiseaux On s'est permis un acte de barbarie atroce contre ces beaux petits êtres. Quel en est l'auteur ? Nous ne pouvons en croire nos oreilles. Eh bien ! mon cher, c'est Ernest, Ernest lui-même, Ernest, que nous croyions converti à la suite de ses entretiens avec Edmond, Ernest, au repentir duquel nous aimions à croire, mais tu sais :

Chacun a son défaut, où toujours il revient
 Honte ni peur n'y rémédie ;
 et

L'on reprend sa première trace
 A la première occasion.

Le croiras-tu ? Il a fait lâchement étrangler, assassiner un de

nos chers coucous, le *phénix des hôtes de ces bois*, l'un des plus fidèles habitués de notre beau *Cydnus*.

N'est-ce pas du vandalisme poussé jusqu'aux dernières limites ?

Toi, qui est si passionné pour tes chers oiseaux, arme-toi de ton style et flétris cette action barbare. C'est ce que nous attendons avec impatience.

Daigne agréer, etc

H.....

EUGÈNE DROLET

OU

L'ÉCOLIER MODÈLE

Suite.

Lorsque la sœur venait près de son lit, Eugène saisissait avec empressement sa croix et la baisait avec amour : quand il fut devenu trop faible pour la prendre de lui-même, il la demandait avec une expression vraiment touchante; et une fois il ajouta : "J'achève...j'achève de porter ma croix." Comme il éprouvait une ardente douleur au côté, on lui dit : pense, Eugène, à la lance qui perça le cœur de Notre-Seigneur. — Ah ! oui, je suis content ! — Le 26, jour de la fête de St. Étienne, et le dernier de la vie d'Eugène, on lui rappela la mort de ce grand Saint, qui du moment où il fut lapidé, vit les cieux s'ouvrir et contempla Jésus assis à la droite de son Père. Depuis ce moment il ne cessa de dire au milieu de ses souffrances : *Domine Jesu, accipe spiritum meum*. Il répéta souvent cette belle invocation qui n'était que l'expression très-vraie de sa confiance et de son désir du ciel.

Par un heureux hasard, ou plutôt par une permission de Dieu, Eugène avait entendu lire avec admiration les leçons du second nocturne de l'office de St Etienne dans lesquelles le triomphe de ce grand saint dans les Cieux contraste d'une manière touchante avec l'abaissement de Jésus dans sa naissance.

Dans l'Avant-Midi, (sans avoir eu d'explications par Eugène lui-même) on peut croire que le démon voulut faire un dernier effort pour ravir cette belle âme à Dieu, ou bien que Dieu voulait donner la gloire à son fidèle serviteur de mourir les armes à la main en combattant avec constance jusqu'à la fin pour le Très-Haut : *non coronabitur nisi qui legitime certaverit*. On remarqua qu'Eugène branla plusieurs fois la tête en disant : *non uon*, comme s'il eût refusé de consentir aux suggestions malignes du démon. Puis il leva la main gauche, et semblait faire signe à quelqu'un de se retirer. Tout-à coup le pieux malade, effrayé, s'écria en agitant encore sa main : *qu'est-ce que cela ?* comme si ce qu'il apercevait eût pris une forme terrible et un air menaçant. Un prêtre qui était auprès de lui et observait ce qui se passait, l'engagea à prononcer le nom de Jésus, et il l'aspergea d'eau bénite. Aussitôt tout se dissipe, Eugène tombe dans

un calme parfait et il parut s'endormir pendant quelques instants. On raconte que le bienheureux Berchmans eut une épreuve de ce genre peu d'heures avant de mourir. Ce sont des signes qui rassurent plus qu'ils n'effrayent les assistants sur l'état spirituel du malade. Lorsque Dieu veut purifier parfaitement une âme qui lui est chère, il n'a pas de creuset plus délicat que la tentation.

Vers une heure de l'après-midi, Eugène put encore se confesser, pour la dernière fois. Sa langue devint ensuite plus embarrassée, et on ne le comprenait plus que difficilement. Dans une demande qu'il fit, on crut comprendre par le mot scapulaire qui fut mieux saisi, qu'il désirait être reçu du scapulaire du Précieux-Sang dont il avait entendu parler. Son désir fut exaucé quelques instants avant sa mort. Sa dévotion envers la passion de Notre-Seigneur lui avait mérité la grâce d'être couvert du sang de Jésus-Christ avant que de paraître devant le Souverain Juge.

Depuis deux ou trois jours, Eugène avait perdu l'usage d'un de ses yeux, et devint complètement aveugle environ six heures avant de mourir, à peu près en même temps qu'il perdit l'usage de la parole. Il avait alors sa connaissance parfaite. Dieu voulait encore lui donner le mérite du sacrifice, le en faisant mourir ainsi comme par partie.

Après avoir fermé les yeux aux choses sensibles de ce monde, Eugène ne dut plus s'occuper que de Dieu. Car les sentiments de joie qui apparurent d'une manière bien sensible sur sa figure, par un doux sourire et un air plus animé que l'on remarqua trois ou quatre fois jusqu'au soir, indiquent qu'il se passait dans son âme quelque chose de bien agréable. Il fut impossible de constater s'il recevait alors des faveurs extraordinaires de Dieu ou de la Ste. Vierge.

Dieu réservait encore à Eugène, avant de quitter la terre, un sacrifice plus grand que ceux qu'il avait faits jusqu'alors, c'était celui de sa tendre mère. Arrivée vers quatre heures de l'après-midi, elle ne put que recueillir les soupirs de son cher enfant: déjà, comme on l'a vu, Eugène ne pouvait plus contempler celle qui lui avait donné le jour. Il put cependant entendre les paroles affectueuses que lui adressa sa mère, et il en fut ému. Mais ce sentiment d'affection naturelle ne put pas le distraire longtemps de ses saintes occupations: car on le vit encore peu de temps après exprimer sur son visage une joie qui paraissait provenir d'une source surnaturelle. Sa mère, qui était présente, se consola par la pensée qu'elle envoyait un Saint au Ciel.

Après que l'on eut récité à plusieurs reprises les prières des agonisants, à huit heures et demie du soir, le 26 Décembre, fête de St Etienne, Eugène expira, entouré de plusieurs prêtres du Séminaire qui s'étaient rendus pour être témoins d'une mort qu'ils croyaient précieuse devant Dieu comme elle était belle devant les hommes.

Telle fut la fin de ce pieux élève dont la mémoire se perpétuera dans le collège de St. Hyacinthe. Ses vertus qu'il avait cachées autant que possible sous le voile de l'humilité brillèrent d'un vif éclat durant sa dernière maladie, comme un astre qui ne paraît jamais plus beau qu'au moment de passer sous l'horizon.

Fin.

De omni re

Fête-Dieu — Temps magnifique cette année. La procession a eu lieu à l'issue des vêpres. Nous avons été tenté de quitter les rangs de la procession pour aller jouir, du haut de quelque fenêtre, du magnifique coup d'œil que devait présenter ce long défilé de pieux fidèles, de communautés et de membres du clergé, revêtus de leurs ornements sacerdotaux.

Tout a été très édifiant, à part la conduite de quelques nouveaux venus, dont la tenue aurait dû être, sinon respectueuse, du moins *respectable*.

**

Tous les ans les élèves des deux universités d'Oxford et de Cambridge donnent à l'Angleterre le spectacle d'une *course navale*. Cette année, après la régata, un certain nombre de ces Messieurs ont célébré cet événement d'une manière très-remarquable. Le soir, ils s'assemblèrent dans une auberge, et organisèrent une rixe avec les employés de l'établissement. L'un d'entre eux, John Galloway, le *boxeur champion* de son université, défia un des garçons de service, boxeur émérite. Bientôt la bataille devint générale. Galloway fut presque tué et alors les *intelligents* universitaires furent obligés de s'en aller. Il faut avouer qu'il y a peu de pays où des scènes de cette nature seraient possibles.

**

L'épiscopat français vient de perdre un de ses membres les plus distingués par la mort de Monseigneur Plantier, évêque de Nîmes, celui que Napoléon III appelait *Batailleur de Nîmes*. Tous les catholiques ont lu avec admiration ses célèbres et éloquents Lettres Pastorales sur la question romaine. Mgr. Plantier est un de ceux qui ont contribué à remettre en honneur l'étude *littéraire* de la Bible par son ouvrage sur les *Poètes Bibliques*, publié lorsqu'il était professeur à Lyon.

**

L'enchère est sur les guenilles : donc il va y avoir feu d'artifice, à la St Jean-Baptiste. À l'œuvre, M. M. les petits, préparez vos costumes, pour la mascarade ; mais que ce ne soit pas au détriment de vos études : l'examen approche !

Dans l'après-midi il y aura collation et force discours patriotiques ; mais, foi d'imprimeur ! si l'on ne porte pas une santé à la presse, je m'engage à trouver les discours ennuyeux et à faire part de de mon impression au public.

PETITES CAUSERIES

SCIENTIFIQUES.

XVI

Mais tu veux sans doute que je te parle de ces serpents doux, ordinairement beaux et brillants, amis de l'homme et que l'homme caresse. D'abord, Ernest, à ton grand étonnement sans doute, sache qu'il n'y a pas que des serpents inoffensifs qui soient en aussi bonne intelligence avec nous. Le cobra par exemple, celui là même dont je viens de raconter une histoire, le cobra dis je se plaît à fréquenter les habitations des Indiens il s'y introduit même souvent, il y établit domicile, il se constitue le gardien de la maison, il remplace l'animal fidèle ; bref il devient domestique, et chose remarquable ! tandis qu'il ne fait pas de mal aux gens du logis, il est excessivement difficile à l'endroit des étrangers, et les voleurs particulièrement sont tenus en respect. Un autre serpent des Indes, le Bojob, redoutable surtout par sa taille, fréquente assez souvent les habitations des hommes ; et il ne fait de mal à personne, hormis toutefois qu'on ne l'irrite ou qu'on ne l'attaque. Mais c'est surtout à l'égard de serpents relativement petits, sans venin et de couleurs brillantes, qu'il est singulier de voir le plaisir que l'on peut prendre avec des reptiles. Le *Coryphodon Blumenbachii*, dans l'île de Ceylan, est chéri dans toutes les maisons, à cause de sa gentillesse et des services qu'il rend en détruisant la vermine. On l'appelle serpent ratiore. Dans l'île de Bornéo, les enfants s'amuse beaucoup avec le Boiga. Ce serpent est petit, mais très long, sa parure est magnifique et ses mouvements sont gracieux. Les enfants de Bornéo se l'entortillent autour de leur corps, le manient de mille manières et le gardent même en captivité par plaisir. Mais n'as-tu pas entendu parler, Ernest, de ce bijou de serpent connu sous le nom de serpent des Dames, qui se rencontre au Mexique et aussi sur les côtes de Malabar en Afrique ? L'éclat et la variété de ses couleurs, sa petitesse, la douceur de ses mouvements, tout cela le fait aimer partout où on le trouve. Il est surtout aimé et choyé par les femmes. Elles le gardent sans cesse auprès de leur personne, elles le dressent à des gentillesse de toute sorte, et elles éprouvent un plaisir extrême à le laisser grimper sur elles, s'introduire dans leurs vêtements et s'entortiller amicalement autour de leurs bras ou de leur

cou. Dans les grandes chaleurs, elles aiment son contact et pour se rafraîchir, parceque, comme tous les reptiles, ce petit serpent est humide et froid. En France et en Espagne, Ernest, il y une espèce de couleuvre qui s'introduit souvent dans les maisons et jusque dans les lits. On l'attrappe et on s'amuse longtemps avec elle avant de la renvoyer ou de la tuer. Enfin, notre couleuvre commune sous ce rapport, mérite certainement une mention. Croirais-tu qu'il est possible de l'appivoiser et de se l'attacher personnellement avec une fidélité qui rivalise avec la constance du chien ? Une dame en France, avait une couleuvre commune qui la reconnaissait et qui la suivait partout. Elle la reconnaissait même au seul accent de sa voix ou de son rire ; elle se plaisait à grimper sur les habits de sa maîtresse, à glisser le long de ses bras et à reposer sur son sein. Cette dame garda sa petite amie pendant deux ans. Un jour, elle était sur l'eau, et lorsqu'un, pour éprouver la fidélité de la couleuvre, la jeta en dehors de l'embarcation. La dame l'appela, la couleuvre fit de grands efforts pour rejoindre ; mais on s'amusa trop à prolonger sa nage, elle disparut finalement et se noya. En Sardaigne, Ernest, il y a pourtant une couleuvre, la couleuvre à collier, qui est encore plus que la nôtre, susceptible de s'appivoiser et de s'instruire. On l'aime on la protège, on l'élève avec des soins et des égards multipliés ; on se plaît à lui porter la nourriture à la bouche : des enfants et des jeunes filles la dressent quelquefois à venir prendre des becquées dans la leur propre ; ils lui font même sucer la salive entre leurs lèvres.

Voilà certes, beaucoup de familiarités avec les serpents. Eh ! bien, je suppose, Ernest, que tu es maintenant l'homme du monde, qui a pour eux le moins de répugnance et le moins de peur. Il t'arriverait la même aventure qu'à ce cultivateur de la Floride, dont parle Mr. Provancher, dans son "Naturaliste," que tu serais certainement moins effrayé qu'il ne le fut ! Je gage qu'il en est ainsi.

Ernest. — Quelle est cette aventure ?

Edmond. Un cultivateur était dans son champ, occupé à charger de foin une charrette : il le donnait à son fils du bout de la fourche. Tout-à-coup le brave homme, qui ne s'attendait à rien de pareil, voit une boule de serpents, de la grosseur des deux poings, se détacher

d'une fourchetée de foin qu'il tenait au-dessus de lui; et incontinent, comme sa chemise était ouverte en avant, il les reçoit ni plus ni moins dans sa chemise; et voilà que les reptiles se mettent à lui glisser autour du corps, et à chercher une issue, pendant qu'il crie lui-même comme un possédé, piétine et se débat de toute manière, en disant à son garçon qu'il est un homme mort. — Heureusement celui-ci sauta à terre, ouvrit son couteau, coupa tout autour la chemise de son père, et les serpents, non moins effrayés qu'eux, se précipitèrent au dehors. Il va sans dire qu'ils furent tous tués: c'étaient de jeunes serpents à sonnettes, au nombre de dix—

Or tu serais plus brave que ce cultivateur, toi, n'est-il pas vrai, Ernest? Ernest—oh! parblen! des aventures comme elles-là, merci bien! Je n'aime pas encore assez les serpents pour être délecté de leur rencontre, surtout de leur établissement dans ma chemise. Tu peux te le tenir pour dit, Edmond, s'amuse qui voudra avec les serpents; moi, je ne m'en mêle, ni ne m'en mêlerai. *Trahit sua quemque voluptas.*

Edmond.—A ce compte-là, Ernest, tu n'aimerais donc pas assez les serpents pour pouvoir en manger?

Ernest.—Peste! manger du serpent, est-ce que cela se fait?

Edmond.—Oui, mon brave. Cela se fait en Amérique, en Afrique, en Asie, chez un grand nombre de peuples. On ne se contente pas de s'amuser avec les serpents: on s'en nourrit. Nos gourmands de la civilisation mangent bien des grenouilles, pourquoi donc les Sauvages, les Nègres, les Indiens ne mangeraient-ils pas des serpents?

Ernest.—Mais le venin dont ils sont infectés?

Edmond.—Oh! le venin, Ernest, ne t'imagines pas que cela coule comme le sang dans les veines et dans tous les vaisseaux du reptile. Le venin est sécrété dans des glandes particulières situées près de la mâchoire supérieure: pas n'est besoin que ceux qui mangent du serpent, mangent ces glandes. Après tout quand même ils en mangeraient. Ignore-tu cette propriété singulière du venin des serpents de pouvoir être avalé, digéré, assimilé impunément, et de n'être mortel que s'il vient en contact immédiat avec la chair vive? Le serpent pourrait à la rigueur, se mordre lui-même, par rage, pendant qu'on le tue ou qu'on s'en empare, et cela ne l'empêcherait pas d'être

mangeable, fût-il tout imprégné de son poison. Les sauvages néanmoins évitent ce cernier cas. Ils tuent le serpent de manière qu'il ne se morde point. Ils le rejettent s'il s'est mordu. Dans tous les cas, il est clair que la sécrétion du venin, se faisant aux dépens du sang, le sang doit au moins en contenir les principes constitutifs; eh bien! qu'importe? si le venin lui-même est inoffensif à la langue et à l'estomac? Quoiqu'il en soit, tous ceux qui mangent du serpent s'en trouvent bien; il ne leur arrive jamais d'accidents. En Amérique, pour plusieurs peuplades sauvages, le *Crotalus durissus* est un mets de cuisine rare, excellent et recherché, à chair tendre, blanche, succulente et de bon goût; le *Crotalus durissus* est pourtant très vénémeux et très redouté. En Afrique, on est encore moins particulier, on dévore indistinctement les serpents vénémeux ou non vénémeux, de toutes mœurs et de toute taille. M. Du Chaillu raconte qu'un jour, fatigué d'une longue marche, il était à se reposer à l'ombre des arbres, sur la lisière d'une forêt, avec les Nègres, compagnons de ses aventures et de ses courses, lorsqu'un énorme serpent, au moins long de 15 à 20 pieds fut aperçu au-dessus de leur tête. Les Nègres voulurent se disperser et le tuer à coups de flèche: Du Chaillu leur fit signe de rester là et épaulant sa carabine et visant l'animal à la tête, il fit feu: le serpent tomba mort sur le sol. Aussitôt les Nègres, pleins de joie, de battre des mains, de chanter, et de danser autour du vaincu, de préparer le feu et d'organiser un festin. Le serpent fut donc dépecé, cuit et mangé au milieu d'un enthousiasme et d'un plaisir extrêmes. Du Chaillu s'amusa beaucoup de cet appétit et de cet entrain, mais il s'en tint là. Il était comme toi, Ernest: il n'aimait pas assez les serpents pour espérer s'en faire un régal. Toutes les instances furent vaines pour lui faire accepter quelques morceaux de choix; il déclina l'honneur et préféra son biscuit.

Ernest.—Ah! pour ma part, je n'en aurais pas fait moins, certainement. Il avait de l'esprit, ce M. Du Chaillu.

Edmond.—Oui, sans doute, il avait de l'esprit. Il avait du cœur et de la science aussi. Il s'abstenait du serpent, mais il n'avait pas peur des serpents: il ne se gênait pas, dans toute occasion, de jouer de la carabine contre eux. Il faisait de même d'ailleurs à l'égard de tout

animal féroce qui se montrait tant soit peu rébarbatif, agresseur ou inhospitalier. M. du Chaillu est un des plusieurs célèbres explorateurs de l'Afrique, un de ceux dont les aventures sont les plus originales les plus piquantes et les plus belles. Puisses-tu, Ernest, dans tes futurs voyages et expéditions à travers le monde entier, au milieu des déserts, des forêts, des montagnes, être toujours aussi énergique, aussi courageux, aussi brave et intrépide que Mr. de Chaillu!

Un *quidam*, que l'on soupçonne être un ancien *prote*, a profité du moment où notre atelier était désert pour y déposer les treize commandements de l'imprimeur qu'on va lire. Pourquoi l'auteur n'a-t-il pas signé son manuscrit? Nous l'ignorons. Serait-ce parcequ'il craignait qu'on attribuât sa sortie de l'imprimerie à quelque péché contre les dits commandements?

Malgré l'absence de nom responsable, nous les publions et promettons d'en faire la règle de notre conduite. Pour cette fois, du moins, nous n'aurons pas de difficulté à observer le commandement:

Et des travaux tu garderas,
Le secret scrupuleusement.

LES 13 COMMANDEMENTS DU TYPOGRAPHE

10. La case où tu composeras,
Tu dois la tenir proprement.
2. Du manuscrit ne lèveras
Jamais les yeux en travaillant.
3. Point de fautes tu ne feras
S'il est possible, en composant.
4. De l'auteur ne retrancheras
Ni mot, ni ligne absolument.
5. Le même espace tu mettras
Entre les mots également.
6. Et surtout tu l'appliqueras
A justifier justement.
7. Chaque paquet ficelleras
Avec soin solidement.
8. Les épreuves tu tireras
Chaque fois bien lisiblement.
9. Les corrections n'omettras
De faire très-exactement.
10. Toute copie enfermeras
Dans ton tiroir soigneusement.
11. De ton patron écouteras
Les avis attentivement.
12. A l'atelier tu te rendras
Aux heures régulièrement.
13. Et des travaux tu garderas,
Le secret scrupuleusement.

ATTENTION !!! ATTENTION !!!

Les Écoliers trouveront toujours chez **Mr. GODFROY DAIGNEAULT** un assortiment des plus complets de :

- Draps à capot d'Écolier,*
- Draps à pardessus, Cravates,*
- Vasquettes, Crémones,*
- Cravates, Mitaines, Gants,*
- Pardessus en feutre, &c, &c.*

Une **GRANDE REDUCTION DE PRIX** sera faite aux Écoliers.

Les Messieurs du Clergé trouveront au magasin du soussigné les meilleures *Étoffes à Soutanes*, à des prix très réduits.

G. DAIGNEAULT.

Place du Marché St. Hyacinthe.

**AU CLERGE.
AUX FABRIQUES.**

M. A. KEROACK.

COIN DES RUES CASCADES & STE. ANNE.

Vient d'ajouter à son établissement de Librairie un département pour la *Commission*. Étant en relation avec des maisons de confiance *Françaises, Anglaises et Américaines*, il pourra fournir, sur commande, toutes espèces d'articles, tels que :

- ORNEMENTS D'ÉGLISES,
- VASES SACRÉS,
- ORFÈVRES, BRONZES,
- ARTICLES DE FANTAISIE.

Toujours en mains, comme par le passé. *Livres de Piété, de Littérature, Classiques, Papeteries, Tapisseries, Images, Chromos, Chemins de Croix, Calvres, Chapelets, Crucifix, Statues, Révètils, &c, &c, &c.*

Liste spéciale.

- GRADUEL VESPERAL ROMAINS,
- PAROISSIEN ROMAIN NOTE,
- CHANTS LITURGIQUES,
- PETIT CEREMONIAL ROMAIN,
- RITUEL ROMAIN,
- APPENDICE AU RITUEL,
- EXTRAITS DU RITUEL,
- MISSELS ET BREVIAIRES,
- &c, &c, &c.

(N. B.) Le *Catalogue* est paru en Décembre dernier, et comprend l'*Almanach* le plus volumineux et le plus utile qui ait jamais été publié en français dans ce pays. M. M. les Marchands du District de St. Hyacinthe et des environs sont priés de ne pas en acheter d'autres.

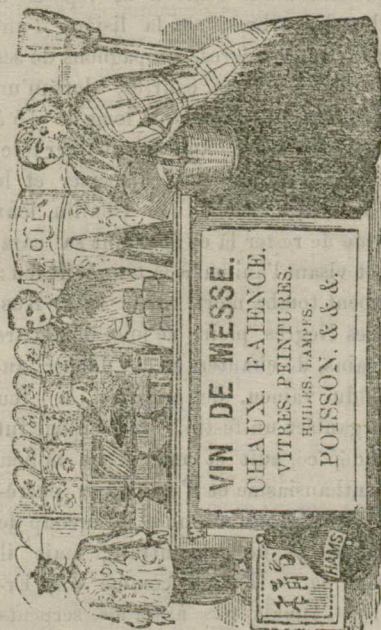
M. A. KÉROACK.

**PORTRAITS !!!
PORTRAITS !!!
PORTRAITS !!!**

L'Acceiter Photographique de A. DENIS n'est surpassé par aucun autre à St. Hyacinthe.
La lumière y est distribuée de manière à donner aux photographes les *Ombres* et le *Finé* tant recherchés par les connaisseurs.
Un *Artiste* très capable employé pendant 10 ans chez M. NOTMAN, de Montréal, est attaché à l'établissement.
Les *Prix* sont toujours *plus bas* qu'ailleurs.

A. DENIS & Cie.

ÉPICERIES !!!



N. A. BOIVIN.

Place du Marché, St. Hyacinthe.



**L. BEAUDRY
HORLOGER.**

Grand assortiment de *montres, chaînes, épinglettes, &c, &c.*

Toutes réparations de montres ou autres bijoux faites avec soin et ponctualité.

**D. H. ROLLAND.
LIBRAIRE**

COIN DES RUES CASCADES ET STE. ANNE.

- Livres de piété, Livres classiques,
- Littérature, Images,
- Papier, Chapelets

Fournitures de bureau au complet.

Messieurs du Clergé pourront se procurer, en s'adressant au soussigné, tous les Livres de *Théologie, Ascétique*, & publiés dans le catalogue de la maison Rolland au prix de Montréal.

Aussi

TABAC, CIGARES.

PIPES, FOTS A TABAC,

et tout ce qui regarde cette spécialité.

E. H. RICHER.

VIN DE MESSE.

Avec la bienveillante autorisation de SA GR. MGR. DE ST. HYACINTHE.

Les soussignés ayant fait un arrangement avec la Maison J. HENON & Cie de Montréal, prennent la liberté d'informer M. M. les Membres du Clergé qu'ils pourront leur vendre le **VIN DE MESSE** aux mêmes *prix et conditions* qu'à Montréal.

- CIERGES DE TOUTES GRANDEURS,
- HUILE D'OLIVE, LAMPIONS.

ÉPICERIES.— de toutes espèces et de première qualité.

- ÉTOFFES À SOUTANES,
- ÉTOFFES À PARDESSUS,
- TWEEDS, &c. &c. &c.

Nous comptons sur votre bienveillant patronage et une prochaine visite.

RAYMOND, FRÈRES.

- ALPH. RAYMOND.
- NOË. RAYMOND.

VENDRE .

A L'ATELIER DU "COLLEGIEN".

"NÉCESSITÉ DE LA RELIGION DANS L'ÉDUCATION", par le Rev. Mr J. S. RAYMOND, V. G. Prix.....15cts.

Une excellente traduction française de l'Anthologie Prix.....15cts.

Aussi, *Cantiques, Prières, &c.*

A. BEAUDRY, Gérant.

Rév. T. Boivin Edit-Prop.